



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEROL® 150

Page: 1

Date de compilation: 14/10/2013

Révision: 05/02/2021

N° révision: 3.3

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit:** ZEROL® 150

**Numéro CAS:** 68855-24-3

**Synonymes:** BENZENE, C14-30-ALKYL DERIVATIVES

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation du produit:** Lubrifiant de compresseur.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom de la société:** \* Shrieve Products International

Suite 4, 30 Churchill Square,  
Kings Hill, West Malling, Kent,  
ME19 4YU, United Kingdom

**Tél:** +44 (0)1732 520600

**Email:** [sds@shrieve.co.uk](mailto:sds@shrieve.co.uk)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Tél (en cas d'urgence):** 24 Hour CHEMTREC: +1 703-741-5970

Centres Antipoison et de Toxicovigilance - 24/7

Bordeaux: +33 5 5696 4080

Lille: +33 320 44 44 44

Lyon: +33 4 72 11 69 11

Marseille: +33 491 75 25 25

Paris: +33 1 40 05 48 48

Strasbourg: +33 3 883 73 737

Toulouse: +33 5 61 77 74 47

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification (CLP):** Aquatic Chronic 4: H413

**Effets indésirables:** Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Éléments d'étiquetage:**

**Mentions de danger:** H413: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

**Conseils de prudence:** P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEROL® 150

Page: 2

P501: Éliminer contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

## 2.3. Autres dangers

**PBT:** Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

**Identité chimique:** BENZENE, C14-30-ALKYL DERIVATIVES

**Numéro CAS:** 68855-24-3

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec la peau:** Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

**Contact avec les yeux:** Rincer immédiatement l'oeil avec de l'eau. S'il persiste une gêne, appeler un médecin.

**Ingestion:** En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Ne rien administrer par la bouche à une victime qui perd conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Rincer la bouche avec de l'eau. Si la récupération rapide ne se produit pas, consulter un médecin.

**Inhalation:** Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Contact avec la peau:** Aucun connu.

**Contact avec les yeux:** Risque d'irritation et de rougeur.

**Ingestion:** Aucun connu.

**Inhalation:** Aucun connu.

**Effets différés / immédiats:** Aucun connu.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Traitement immédiat / spécifique:** Non applicable.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction:** Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Vaporisation à l'eau. Dioxyde de carbone. Mousse résistante à l'alcool. Poudre chimique inerte. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers d'exposition:** En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEROL® 150

Page: 3

## 5.3. Conseils aux pompiers

**Conseils aux pompiers:** Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles:** Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour l'environnement:** Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Procédures de nettoyage:** Le nettoyage ne doit être exécuté que par du personnel qualifié qui connaît bien la substance spécifique. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés. Absorption par de la terre sèche ou du sable.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections:** Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conditions pour la manipulation:** Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage:** Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.

**Emballage approprié:** Nous vous recommandons de stocker dans l'emballage original.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisations finales particulières:** Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Valeurs limites d'exposition:** Donnée non disponible.

### DNEL/PNEC

**DNEL / PNEC** Donnée non disponible.

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEROL® 150

Page: 4

## 8.2. Contrôles de l'exposition

- Mesures d'ordre technique:** Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.
- Protection respiratoire:** Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- Protection des mains:** Gants imperméables.
- Protection des yeux:** Lunettes de sécurité avec protections latérales.
- Protection de la peau:** Vêtement de protection imperméable.
- Environnementaux:** Se reporter à la législation spécifique de l'État membre pour prendre connaissance des exigences en vertu de la législation communautaire environnementale.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État:</b> Liquide	
<b>Couleur:</b> Incolore	
<b>Odeur:</b> Odeur caractéristique	
<b>Degré d'évaporation:</b> Donnée non disponible.	
<b>Comburant:</b> Donnée non disponible.	
<b>Solubilité dans l'eau:</b> Insoluble	
<b>Viscosité, valeur:</b> 30 mm <sup>2</sup> /s	
<b>Point/Domaine d'ébul. °C:</b> >300°C.	<b>Point/Domaine de fusion °C:</b> Donnée non disponible.
<b>Limites d'inflam. %: infér:</b> Donnée non disponible.	<b>supér:</b> Donnée non disponible.
<b>Pt d'éclair °C:</b> >180.	<b>Coeff. de part. n-octanol/eau:</b> >3.
<b>Auto-inflammabilité°C</b> Donnée non disponible.	<b>Pression de vapeur:</b> Donnée non disponible.
<b>Densité relative:</b> 0.870 g/cm <sup>3</sup> @ 15°C.	<b>pH:</b> Donnée non disponible.
<b>VOC g/l:</b> Donnée non disponible.	

### 9.2. Autres informations

**Autres informations:** Point d'écoulement °C: <-35 (typique).

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité:** Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique:** Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEROL® 150

Page: 5

## 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter:** Sources d'ignition. Flammes. Chaleur.

## 10.5. Matières incompatibles

**Matières à éviter:** Oxydants forts. Acides forts.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomp. dang:** En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité:** Donnée non disponible.

### Symptômes / Voies d'exposition

**Contact avec la peau:** Aucun connu.

**Contact avec les yeux:** Risque d'irritation et de rougeur.

**Ingestion:** Aucun connu.

**Inhalation:** Aucun connu.

**Effets différés / immédiats:** Aucun connu.

**Autres informations:** Aucun connu.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité:** Donnée non disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité:** OECD 301F = 58.8% (28 jours).

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation:** Bioaccumulation éventuelle.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité:** La destination finale des produits ayant réagi est le sol / sédiment.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Effets nocifs divers:** Aucun connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEROL® 150

Page: 6

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Opérations d'élimination:** Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

**Opérations de récupération:** Stockage des déchets en attendant l'une des autres opérations de valorisation (à l'exception du stockage temporaire, avant ramassage, sur le lieu de production des déchets).

**Code CED:** 13 02 06

**Élimination des emballages:** Faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

**Note:** L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Classe de transport:** Ce produit n'est pas classé pour le transport.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Règlements spécifiques:** Inscription Internationale: CE (EINECS) - Tous les composants sont listés ou dispensés. ETATS-UNIS (TSCA) - Tous les composants sont listés ou dispensés. Australie (AICS) - Tous les composants sont listés ou dispensés. Canada (DSL) - Tous les composants sont listés ou dispensés. Nouvelle-zélande (NZIoC) - Tous les composants sont listés ou dispensés. Chine (IECSC) - Tous les composants sont listés ou dispensés. Japon (ENCS) - Tous les composants sont listés ou dispensés. Philippines (PICCS) - Tous les composants sont listés ou dispensés. Corée (KECI) - Tous les composants sont listés ou dispensés. Taiwan - Tous les composants sont listés ou dispensés. Mexico (INSQ) - All components listed or exempt. Thailand (TECI) - All components listed or exempt. Vietnam (DRAFT) - Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

**Éval. de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Autres informations

**Autres informations:** Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.  
\* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

**Phrases de rubrique 2 et 3:** H413: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

**Désistement juridique:** Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

[dernière page]